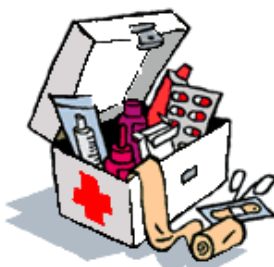


LA TROUSSE DE SECOURS



Ceci est un modèle « type »

Il est nécessaire de respecter cette règle : pas de coton, pas de médicament, pas de pommade. Administrer un médicament ou appliquer une pommade est un acte médical.

Aucun autre médicament ou produit ne doit être ajouté.

Il faut vérifier régulièrement la date de péremption des produits.

Les agents doivent être informés de la composition de cette trousse et de la fonction de chaque élément.

Cette trousse doit être hermétique, placée dans un endroit connu de tous et facilement accessible.

La liste du matériel des trousse de secours se trouve à la page suivante.

Pôle Santé et qualité de vie au travail

Thomas LACROIX

Médecine préventive - **Prévention / Handicap**

Dr Olivier CHATARD

Karim FATNASSI

Séverine DUTRONC

medecine@cdg71.fr

prevention@cdg71.fr

6, rue de Flacé - 71018 Mâcon Cedex
Tél 03 85 21 19 19 - Fax 03 85 21 19 10





MATERIEL :



- ◆ ciseaux à bouts ronds (14 cm)
- ◆ pince à écharde
- ◆ gants à usage unique en vinyle sous conditionnement individuel
- ◆ sachets plastiques en rouleau (type sac congélation)
- ◆ 2 sachets de glace instantanée type ICEBOX (en cas de doigt sectionné par exemple ; le doigt ne doit être mis dans un sachet sans être en contact direct avec la glace)
- ◆ 2 écharpes triangulaires en toile (pour mettre le bras en écharpe)
- ◆ 2 épingles à nourrice pour les fixer (pour mettre le bras en écharpe)
- ◆ sérum physiologique en uni doses (nettoyer une plaie, rincer un œil en cas de projection ou corps étranger...)
- ◆ Chlorhexidine en uni doses (antiseptique)
- ◆ compresses stériles (10 cm x 10 cm) sous conditionnement individuel
- ◆ pansements auto-adhésifs de plusieurs tailles sous conditionnement individuel
- ◆ bandes cohésives type COHEBAN 3 m x 7 cm et 3 m x 10 cm (pour faire un pansement compressif)
- ◆ coussin hémostatique d'urgence
- ◆ bandes de gaze 5 cm et 10 cm (2 de chaque)
- ◆ sparadrap
- ◆ alcool à 70° (pour désinfecter le matériel)
- ◆ 2 couvertures de survie.
- ◆ Solution Hydro-alcoolique pour le nettoyage des mains.



Le service médecine préventive du centre de gestion de Saône et Loire est à votre disposition pour toutes questions et informations complémentaires.